RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ•ÉGALITÉ•FRATERNITÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE Le pôle communication

Paris, le 27 novembre 2025

COMMUNIQUÉ

Le 26 novembre 2025, au cours de l'émission « L'heure des pros » diffusée sur la chaîne d'information CNews, M. Pascal Praud a tenu à l'encontre des personnels de l'Assemblée nationale des propos d'une particulière agressivité. Ils seraient, selon l'animateur, des « petits hommes en gris », « ce qu'il y a de pire » et auraient « pris le pouvoir ».

La Présidente de l'Assemblée nationale condamne fermement ces propos qui portent une atteinte grave à la réputation et au respect dû aux personnels de l'Assemblée nationale. Elle tient à souligner que ceux-ci font preuve, au quotidien, d'un dévouement et d'un niveau de compétences qui permettent aux députés d'exercer pleinement et librement le mandat que les Français leur ont confié et leurs missions constitutionnelles.

La Présidente regrette vivement ces attaques qui nourrissent un antiparlementarisme croissant et contribuent à alimenter la défiance des citoyens vis-à-vis des pouvoirs publics.

Elle tient à rappeler qu'à l'Assemblée nationale, seuls les députés élus au suffrage universel sont décisionnaires. Les administrateurs et l'ensemble des personnels ont pour unique mission, à travers leur accompagnement, de garantir cette libre expression de la volonté souveraine du peuple, avec une discrétion et une neutralité exemplaires et partagées par tous. La qualité de leur travail est régulièrement et unanimement saluée par les députés, quel que soit leur groupe politique.

La Présidente de l'Assemblée nationale appelle chacun à la mesure afin de préserver nos institutions et ceux qui en sont les garants. Les attaques aussi faciles qu'abusives envers le personnel politique et ceux qui les accompagnent sont autant de coups portés directement à notre démocratie.